
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Dixième séance – Lundi 9 septembre 2013, à 20 h 30

Présidence de M. Pascal Rubeli, président

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Denis Menoud*, *M^{mes} Patricia Richard* et *Michèle Rouillet*.

Assistent à la séance: *M^{me} Sandrine Salerno*, maire, *M^{me} Esther Alder*, vice-présidente, *MM. Guillaume Barazzone*, *Rémy Pagani* et *Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettres des 29 et 30 août 2013, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil en séance ordinaire pour lundi 9 septembre, à 17 h, et en séances extraordinaires pour lundi 9 septembre, à 20 h 30, et mardi 10 septembre 2013, à 0 h.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

3. Projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2014 (PR-1035)¹.*Suite de la préconsultation*

M. Olivier Fiumelli (LR). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'essaierai d'être bref, afin que le débat ne s'éternise pas.

Je commencerai mon intervention en reprenant les propos de M. Carasso, qui a eu la bonne – ou plutôt la mauvaise – idée de citer tout à l'heure, en les sortant de leur contexte, des propos que nous aurions tenus dans les rangs de la droite lors des débats d'entrée en matière sur les projets de budget des années précédentes. Je ne sais pas si c'est une méthode efficace pour tenter de contrer ses adversaires politiques, mais elle n'a aucun sens à mes yeux. Pour ma part, je ne m'abaisserai pas à ressortir ce soir d'anciens propos de MM. Carasso, Vanek et autres.

La gauche nous dit que le déficit prévu pour l'exercice 2014 n'a aucune importance, puisqu'il ne correspond qu'à 1% des charges totales de la Ville – mais on pourrait dire la même chose de toutes les subventions municipales! Puisque ces montants ne représentent «rien du tout», finalement, pourquoi ne pas les diminuer de 1% ou 2%?

Le Parti libéral-radical a décidé de refuser ce projet de budget, ce soir, car il estime que le Conseil administratif n'a pas travaillé. On peut le constater en lisant la page 9 du projet de budget par politique publique, où l'exposé des motifs tient en une seule page – ou même pas, puisqu'il y a un grand blanc au milieu! Le Conseil administratif nous présente donc un projet de budget 2014 de plus de 1 milliard de francs, en se contentant de l'assortir de quelques phrases pour

¹ Projet de budget, 909.

dire: «Tout le monde il est beau, tout le monde il est sympa, on est une ville soucieuse des familles, une ville qui s'adapte aux nouvelles technologies, une ville plus sûre, une ville de culture et de sport, un ville qui préserve son patrimoine»...

Bref, tout le monde est content! Ou plutôt, toute la gauche est contente – les Verts, les socialistes, Ensemble à gauche... Certes, on essaie bien de satisfaire un peu la droite avec plus de sécurité et d'apaiser le Mouvement citoyens genevois avec une plus grande préoccupation envers les familles... En fin de compte, les seuls à avoir des raisons de ne pas être contents de ce projet de budget sont ceux qui paient, à savoir les contribuables.

Pour ma part, depuis quelques années, je m'étais habitué à un projet de budget beaucoup plus «punchy» de la part de Sandrine Salerno, j'entends par là un document où le Conseil administratif nous expliquait comment la Ville de Genève révolutionnerait la planète et se montrerait exemplaire en donnant des leçons au monde entier. Cela ne nous plaisait pas mais, au moins, nous avions la possibilité de faire de la politique – la politique que nous aimons tous, ici, et pour laquelle nous siégeons dans cette enceinte.

En réalité, le projet de budget 2014 n'est rien d'autre qu'un copié-collé des projets de budget des années précédentes. Bref, nous ne savons pas pourquoi nous sommes ici ce soir! M^{me} Wenger nous a beaucoup parlé de démocratie, tout à l'heure, affirmant que l'organe essentiel de la démocratie était le parlement, qui n'existait que pour voter les projets de budget. Pour ma part, j'aime bien cette notion de respect de la démocratie...

Cependant, je rappellerai un point: si la dette de la Ville augmente, c'est à cause des 120 millions de francs qu'elle devra verser pour la recapitalisation de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève (CAP). Nous avons voté, au mois de janvier 2013, une disposition stipulant que ces 120 millions de francs ne seraient libérés que le jour où le statut du personnel de la Ville de Genève serait modifié pour faire passer l'âge de la retraite à 64 ans. Avons-nous vu un quelconque projet dans ce sens? Non, car il n'existe pas! Par conséquent, les 120 millions de francs ne seront pas versés à la CAP, la Ville sera dans l'illégalité et la démocratie ne sera pas respectée.

Quant aux allocations familiales... Depuis trois ans, notre parlement demande que la disposition y afférente du règlement d'application du statut du personnel de la Ville de Genève (REGAP) soit modifiée. Pourquoi? Parce que le parlement cantonal a décidé d'augmenter les allocations familiales... (*Brouhaha.*)

Le président. Un instant, Monsieur Fiumelli. J'aimerais que ceux qui arrivent maintenant – à 20 h 35! – regagnent leurs places en silence, afin que l'orateur puisse s'exprimer dans le calme.

M. Olivier Fiumelli. Je parlais donc du respect de la démocratie en matière d'allocations familiales: cela fait trois ans que nous disons au Conseil administratif de modifier le REGAP, les allocations familiales cantonales ayant été réadaptées à la hausse, ce qui rend la disposition analogue du REGAP inadéquate. Or, chaque année, l'exécutif nous propose à nouveau cette somme qu'il faudra pourtant ôter du budget municipal.

Restons-en au respect de la démocratie: le Conseil administratif a inventé cette année une nouvelle prestation – Madame Alder, c'est à vous que je m'adresse – qui ne figure nulle part. Pourtant, dans n'importe quelle collectivité publique suisse – car nous sommes en Suisse! – une telle décision incombe au parlement, chargé de valider l'existence de toute nouvelle prestation. Le Conseil administratif nous bassine avec un budget par politique publique qui contient des tas de prestations, mais cela ne l'empêche pas d'en inventer une en cours de route et de décider de l'octroyer sans l'aval du Conseil municipal. C'est tout à fait scandaleux! Je ne vois pas où est le respect de la démocratie, dans cette affaire, Madame Wenger!

Par ailleurs, lors de l'examen des comptes 2012 de la Ville de Genève, nous avons demandé à M. Pagani pourquoi il ne respectait pas les rubriques fixées par le budget de fonctionnement que nous lui avions donné. Monsieur le magistrat, vous nous avez répondu d'un haussement d'épaules, disant que vous ne pouviez de toute façon pas faire autrement et que vous optiez donc automatiquement pour le dépassement. (*Remarque de M. Pagani.*) C'est ce que vous nous avez répondu! Mais nous en discuterons lors de la séance plénière du 23 septembre prochain.

J'imagine que, d'ici la fin de l'année, on nous sortira une histoire d'amortissements complémentaires pour transférer une somme des comptes 2013 au budget 2014... Là non plus, je ne vois pas où est le respect de la démocratie! A quoi sert-il de discuter d'un budget, du moment que le Conseil administratif en fait ce qu'il veut aujourd'hui et qu'il fera de même demain, une fois le budget voté? Nous estimons que le projet de budget de fonctionnement 2014 de la Ville de Genève ne veut rien dire, dans sa présentation actuelle.

Idem pour le projet de budget d'investissement: à quoi bon entrer en matière et voter son renvoi en commission ce soir, alors que l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil municipal comporte un objet, la proposition PR-1041, qui prévoit l'exercice du droit de préemption de la Ville sur une parcelle à hauteur de plus de 12 millions de francs – somme qui n'est même pas prévue au plan financier d'investissement (PFI) – soit 10% du budget total des investissements? J'insiste sur le fait que ce montant ne figurera pas dans le budget 2014 que nous voterons.

Douze millions de francs pour créer zéro logement! A l'attention des téléspectateurs, j'explique de quoi il s'agit: le Conseil administratif veut dépenser

ce montant pour acheter une parcelle sur laquelle quelqu'un d'autre veut déjà construire du logement. Voilà comment la Ville s'apprête à déboursier 12 millions de francs pour ne créer aucun logement! Je ne sais pas comment M^{me} Salerno, qui semble pourtant si attachée à la gestion de la dette, peut tolérer cela.

Parlons-en, de la dette! Vous avez voulu faire la leçon à M. Genecand, Madame Salerno... Comme j'ai eu un doute, j'ai vérifié l'exactitude des données auxquelles il a fait référence tout à l'heure. Eh bien, je les ai trouvées à la page 27 du projet de budget par politique publique. M. Genecand a donc affirmé avec raison que la dette de la Ville à la fin de l'année 2014 atteindrait le même niveau qu'en 2003. Vous avez cru bon de le contredire, Madame la maire – vous qui êtes pourtant si précise, d'habitude – mais n'importe qui pourra constater qu'il avait raison en consultant le graphique de la page 27.

Toujours au sujet de la dette de la Ville, bien que l'exécutif se targue de l'avoir réduite, le Parti libéral-radical rappelle une fois de plus qu'elle n'a, en réalité, pas diminué. On le constate tous les jours en se promenant dans la rue et en regardant les bâtiments municipaux: notre patrimoine est en mauvais état! D'ailleurs, M. Paganì nous présente sans arrêt des demandes de crédit d'investissement pour remettre en état le patrimoine immobilier de la Ville. Voilà comment vous avez diminué la dette, Mesdames et Messieurs de la gauche: uniquement en n'investissant pas suffisamment, ces dernières années!

Bref, on a l'impression que le Conseil administratif s'est bien moqué de nous, avec ce projet de budget 2014. Pourtant, lors du débat budgétaire de l'année dernière, M^{me} Salerno nous avait dit: «Votez donc le budget 2013, il n'a pas d'importance! Vous verrez, le nerf de toutes les batailles, c'est le projet de budget 2014.» Eh bien, nous n'avons rien vu! Le document que l'on nous présente ce soir n'est qu'un copié-collé de celui de l'année passée, voire même de l'année d'avant et des années précédentes.

Ce débat n'a aucun intérêt. Nous renverrons le projet de budget 2014 au Conseil administratif, afin qu'il revoie sa copie et nous présente une nouvelle version acceptable pour tous, sur laquelle nous puissions prendre une vraie position politique. Le Parti libéral-radical votera donc non au renvoi de cet objet à la commission des finances et dans les commissions spécialisées.

M. Robert Pattaroni (DC). Les débats menés en Ville de Genève ont cela d'intéressant que la majorité dite «de gauche», depuis quelques années – et heureusement pour elle, je ne le dis pas sans ironie – n'assume pas, au niveau national et cantonal, une responsabilité complète. Cela induit un comportement, un raisonnement, une philosophie en matière de finances publiques qui ne correspondent pas à l'attitude que devrait avoir une majorité chargée de la gestion d'un

pays. Prenons le cas de la France, avec son gouvernement socialiste. On voit bien la réalité: vu le contexte mondial actuel, un gouvernement socialiste ou de gauche ne peut pas se comporter sans tenir compte du contexte général.

Pourtant, en Ville de Genève, où l'économie fonctionne assez bien – pour le moment – la gauche croit qu'elle peut se permettre d'aborder le budget dans l'idée de continuer comme avant, puisque de toute façon les choses vont bien. Or, ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre! Je regrette que nous ayons affaire à un Conseil administratif qui n'a pas encore pris la mesure de ses responsabilités; par contre, je me réjouis que la population s'en rende compte, un de ces jours...

Certains préopinants ont déploré tout à l'heure qu'il y ait eu une diminution d'impôts... Mais elle a été votée! La population a considéré – du moins, en majorité – qu'il valait mieux pour elle bénéficier d'une diminution d'impôts, plutôt que les maintenir à leur niveau antérieur. Une fois cette décision prise par le peuple, en démocratie, un gouvernement responsable – de gauche ou de droite – doit en tenir compte; à plus forte raison en Suisse, pays qui fonctionne selon le système de la démocratie directe. Or, le Conseil administratif ne veut pas se rendre à cette évidence. Il n'admet pas que les choses ne sont pas comme il le souhaiterait, mais comme la réalité les lui impose.

A l'instar de M. Fiumelli, j'aimerais commenter la vision politique du Conseil administratif telle qu'elle est exposée à la page 9 du projet de budget 2014 par politique publique, dans le mot de la magistrate en charge des finances. Lisez-le, Mesdames et Messieurs! Vous verrez que c'est un simple relevé de quelques notions indicatives, sans aucune mise en perspective de la situation financière de la Ville. J'admets qu'on trouve quelques éléments à ce sujet à la page 20 du même document, mais sans véritable analyse. Quand on pense que certains membres du Conseil administratif se voient passer au Conseil d'Etat! Je vous laisse réfléchir aux conséquences d'une telle éventualité, chers collègues...

Il faut l'admettre: à Genève, la crise économique dure encore – tout comme en Suisse et en Europe. Nous devons en tenir compte! En outre, le secteur bancaire et financier qui a fait la force de Genève, de l'avis même de ses responsables – et non de l'opposition – connaît en ce moment des perspectives qui ne sont pas forcément heureuses.

J'ajoute que le projet de budget 2014 ne mentionne nulle part la probable – ou même certaine – diminution des recettes fiscales découlant du taux d'imposition unique à 13% préconisé par M. Hiler pour les entreprises. Admettons que cette mesure soit appliquée: elle entraînerait une diminution des recettes de la Ville de Genève de l'ordre de 40 à 50 millions de francs. Or, les communes – surtout les villes – ont dénoncé auprès du Conseil fédéral le fait qu'il n'y aurait pas de compensation pour le moment.

A mon sens, le Conseil administratif devrait au moins prendre en compte ce risque dès aujourd'hui, notamment dans le projet de budget 2014 – même si la situation ne se précise pas immédiatement au début de l'année prochaine. Je pense que sa manière de considérer la politique budgétaire souffre d'une lacune à cet égard.

M. Carasso a voulu citer certaines déclarations de la droite faites lors des discussions budgétaires des années précédentes, mais le Parti démocrate-chrétien considère qu'il s'agit ce soir d'un débat mené en 2013 pour l'exercice 2014. Les propos qui ont été tenus auparavant, corrects ou non, ne sont pas adaptés à la situation présente ni à celle de demain. Il ne sert à rien de rappeler ce qui a pu être dit à un moment donné, alors que la conjoncture actuelle amène les différents intervenants à s'exprimer autrement.

Nous considérons que le Conseil administratif se doit, quant à lui, de présenter au Conseil municipal un budget équilibré. Comme nous le lui demandons depuis longtemps déjà, il faut qu'il tienne compte de la perspective d'une situation future plus difficile. Il se doit également d'envisager l'introduction du fameux système de budget base zéro, dans l'hypothèse où les choses iraient moins bien demain – ce qui sera probablement le cas, hélas.

Nous estimons qu'un gouvernement de gauche devrait avoir le courage, s'il veut fournir plus de prestations – il en a le droit – de reconnaître que cela peut entraîner une augmentation des impôts. Que nous annonce le magistrat cantonal Hiler? Si la situation continue à évoluer comme aujourd'hui, compte tenu de la loi, il faudra soit diminuer les prestations, soit augmenter les impôts. Si le Conseil administratif veut vraiment présenter un budget 2014 avec un déficit de 25 millions de francs, il devrait affirmer que cela correspond à l'augmentation du centime additionnel selon un certain pourcentage. Voilà comment réagirait un gouvernement responsable!

Celui de la Ville de Genève n'étant pas responsable, nous lui renvoyons son projet de budget 2014 en espérant – mais nous ne sommes pas très optimistes... – qu'il nous présentera bientôt un document plus correct, transparent et conforme à ce qui lui est demandé.

Le président. Le bureau du Conseil municipal a décidé de clore la liste des intervenants après les personnes déjà inscrites au tour de parole.

M. Pascal Holenweg (S). Je crois avoir compris au moins la conclusion de l'intervention de M. Pattaroni: selon lui, un gouvernement de gauche responsable doit avoir le courage de mener une politique de droite! A mon avis, mieux vaut

ne pas s'en tenir à une telle invitation... En effet, à ce moment-là, à quoi pourrait bien servir un gouvernement de gauche? Ou encore, à quoi pourrait bien servir un gouvernement de droite, s'il doit mener une politique de gauche à la place du gouvernement de gauche, lequel doit mener une politique de droite pour être responsable? Et cela, pendant que le gouvernement de droite mène une politique de gauche pour être populaire!

Pour ma part, je m'en tiendrai au débat de ce soir tel qu'il est prévu dans notre ordre du jour. Il me semble que nous menons ici une discussion en trompe-l'œil, car nous débattons déjà du contenu du projet de budget 2014, alors qu'il ne nous est demandé, à ce stade, que de le renvoyer ou pas en commission pour examen.

D'ailleurs, nous ne devrions même pas parler d'un projet de budget, mais d'un avant-projet de budget. M. Bertinat nous a rappelé tout à l'heure les termes de la loi sur l'administration des communes (LAC), de son règlement d'application et du règlement du Conseil municipal. Dans ces textes, il est toujours question du «projet de budget», alors qu'il s'agit ici, en réalité, d'un avant-projet de budget. Le projet de budget sur lequel nous nous prononcerons sera celui qui émanera de la commission des finances – mais encore faut-il qu'il puisse y entrer!

Pour ce faire, le Conseil municipal – au moins dans sa majorité – doit accepter de faire le travail pour lequel il a été élu, et ne pas se contenter de demander au Conseil administratif de faire à sa place le travail du Conseil municipal. Ce n'est pas au Conseil administratif d'établir le projet de budget, mais à la commission des finances. Ce que le Conseil administratif doit faire, c'est un avant-projet de budget sur lequel la commission des finances peut et doit travailler. On se demande à quoi pourrait bien servir une commission des finances empêchée de travailler à un projet de budget, au cas où le Conseil municipal serait incapable de lui renvoyer l'avant-projet qui doit lui servir de document de base!

Comme chaque année, à ce stade, nous devrions non pas nous interroger sur le contenu du budget – puisque c'est ce que nous sommes supposés examiner en commission – mais nous poser deux questions quasiment existentielles, pour ne pas dire ontologiques: qu'est-ce qu'un projet de budget? A quoi sert un parlement? Même s'il n'est pas un corps législatif, le Conseil municipal est bel et bien un parlement. Ce soir, il semble que seule l'Alternative soit prête à se poser ces deux questions – et, surtout, à y donner une réponse! Que cette réponse plaise ou non, c'est relativement secondaire: l'important, pour l'instant, est d'en donner une.

Or, la seule réponse que j'entends de la part de la droite, c'est qu'elle ne veut pas savoir ce qu'est vraiment un projet de budget, mais préfère attendre que le Conseil administratif fasse le travail du Conseil municipal à sa place. Dans cette

logique, le parlement qu'est le Conseil municipal et sa commission des finances ne servent à rien, puisque tout le travail devrait être fait par le Conseil administratif. Ce qui revient à dire que le Conseil municipal aurait ensuite à se prononcer sur un document reflétant éventuellement ses propositions... avant même qu'il ait eu le temps de les émettre et d'en débattre, avant même qu'il ait pu amender l'avant-projet de budget!

La droite s'apprête donc à refuser d'étudier l'avant-projet de budget 2014 présenté par le Conseil administratif. En tant que socialiste, j'aurais deux raisons de me féliciter de cette attitude des rangs d'en face. En premier lieu, la redécouverte de la notion de réduction du temps de travail – même si je déplore qu'elle ne concerne que le temps de travail des conseillers municipaux... Enfin, c'est quand même un bon début! En second lieu, la redécouverte du droit à la paresse – encore que cela ne concerne que la paresse du Conseil municipal... Mais, à nouveau, c'est déjà cela!

Toujours en tant que socialiste, je devrais aussi me féliciter hautement des économies que nous ferons, si cet avant-projet de budget devait être renvoyé au Conseil administratif. Dans ce cas, les séances plénières d'aujourd'hui auraient été tout à fait inutiles, raison pour laquelle nous nous ferions un plaisir de proposer qu'elles ne donnent lieu à aucun jeton de présence. Nous nous serions alors réunis pour le plaisir de nous réunir, de nous entendre et – parfois – de nous écouter... Mais il n'y a aucune raison que nous soyons payés pour faire un travail que nous ne faisons pas!

Quant à l'avant-projet de budget lui-même, pour l'instant, il reflète les intentions et les priorités du Conseil administratif. Si nous voulons y insérer nos priorités afin de le faire nôtre, il faut bien que nous consentions, souverainement, à étudier ce document de base, à en débattre et – le cas échéant – à l'amender. Si nous ne le renvoyons pas en commission des finances, nous ne l'étudierons pas, nous n'en débattons pas, nous ne l'amenderons pas!

Pour célébrer comme il se doit la fête nationale nord-coréenne, nous fonctionnerions comme le parlement nord-coréen, ce grand machin qui ne sert rigoureusement à rien – sinon à payer les gens qui le composent. Il est vrai que la Corée du Nord n'a pas de budget; il est vrai aussi qu'elle n'a pas de dette, parce qu'elle n'investit que dans l'armée et dans la police. Et il est vrai encore qu'il n'y a pas de débat budgétaire dans cet Etat! Si, pour célébrer la fête nationale nord-coréenne, nous voulons nous transformer en parlement nord-coréen, c'est une option que l'on saluera du point de vue folklorique, mais qui me paraît extrêmement douteuse du point de vue politique.

Historiquement, les parlements ont été constitués avant tout pour débattre du budget et des taxes. C'est leur fonction initiale, cela reste leur fonction historique. Telle est donc la fonction non pas unique, mais principale de notre parlement. Car

nous sommes un parlement! Si nous ne sommes pas capables de remplir cette fonction, je me demande à quoi nous servons. Et je me demande aussi à quoi servent les gens qui ne veulent pas qu'il fasse son travail, et pourquoi ils siègent dans cette enceinte.

Historiquement, les parlements remontent à la Révolution française; ils sont composés d'une gauche et d'une droite, avec de temps en temps un centre entre les deux – à l'époque de la Révolution, on utilisait plutôt les termes «Montagne», «Gironde» et «Marais» pour qualifier le centre, ce qui n'est pas très flatteur... Il n'est pas indispensable que le Parti démocrate-chrétien, par son attitude et son refus du projet de budget 2014, revienne à l'appellation qui définissait le centre dans les assemblées révolutionnaires, c'est-à-dire le «Marais». Mais chacun coasse où il peut!

Pour notre part, nous sommes prêts à faire notre travail de conseillers municipaux, c'est-à-dire à étudier l'avant-projet de budget et à l'amender s'il ne nous satisfait pas; c'est une base de travail, nous n'en avons pas d'autre. En tant que Conseil municipal, nous ne disposons pas des outils et de l'administration nécessaires pour produire nous-mêmes un avant-projet de budget.

Les parlements constitués pour débattre des projets de budget sont ou non capables de le faire correctement et rapidement, de manière responsable. Il s'avère que, jusqu'à présent, notre parlement municipal l'a fait de manière beaucoup plus efficace, rapide et responsable que le parlement cantonal, mais que nous sommes en période d'élections cantonales... On comprend assez bien pourquoi une partie du parlement municipal n'a pas envie qu'il continue à fonctionner mieux que le parlement cantonal, puisque ce dernier est à majorité de droite et d'extrême-droite et qu'il n'est pas forcément satisfaisant de voir un petit parlement un peu concurrent, de temps en temps, symboliquement, travailler mieux et plus vite.

Le budget 2014 de la Ville est déficitaire; nous ne sommes pas des fétichistes de l'équilibre budgétaire, mais nous pouvons travailler à réduire ce déficit. Si nous ne le faisons pas pour modifier l'avant-projet de budget, je le répète encore une fois, Mesdames et Messieurs, nous n'aurons pas fait notre travail. Au lieu d'avoir un parlement composé d'une gauche et d'une droite, nous n'aurions alors qu'une petite moitié de conseillers municipaux qui veulent faire leur travail et une autre moitié composée de ceux qui ne veulent pas le faire. Autrement dit: une moitié de sièges occupés par des élus politiques faisant leur travail et une moitié de sièges qui restent vides, même lorsque leurs titulaires sont assis dessus.

M. Pierre Gauthier (EàG). Chères et chers collègues, pourquoi faut-il renvoyer le projet de budget 2014 en commission des finances et dans les commissions spécialisées dans les plus brefs délais? Outre les questions et les sujets abor-

dés par mes deux collègues de groupe, Pierre Vanek et Salika Wenger, j'aimerais très concrètement aborder ici trois éléments qui me semblent très concrets et dont je crois qu'il est urgent de parler.

Premier élément: ce n'est pas un secret pour les membres de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, la sécurité contre les incendies n'est plus garantie aujourd'hui à Genève. Si deux incidents majeurs surviennent de nuit à Genève, les pompiers du Service d'incendie et de secours (SIS) ne peuvent pas y faire face simultanément. Dans ce contexte, le concept opérationnel du SIS est actuellement en cours de validation; afin de pouvoir faire face au risque, il prévoit une augmentation substantielle des effectifs. Prévoir trois postes de sapeurs-pompiers supplémentaires n'est absolument pas suffisant pour assurer la sécurité nécessaire des habitants de notre canton! Rien que pour cette raison, il faut renvoyer au plus vite ce projet de budget dans la commission adéquate, afin qu'elle puisse traiter cette problématique.

Deuxième élément: toujours dans le secteur du domaine public, les choses ne vont pas très bien – c'est le moins que l'on puisse dire – au Service des espaces verts (SEVE). Il y a d'importants problèmes d'équipement, de matériel, de gestion et de transfert des compétences – au moins partiellement – au Service Voirie-Ville propre. Il est donc extrêmement urgent que la commission adéquate puisse traiter cette question. Pour qu'elle puisse le faire dans le cadre budgétaire, il faut que l'avant-projet de budget 2014 soit renvoyé à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

Troisième élément, qui me semble lui aussi fondamental – il a d'ailleurs récemment «explosé» dans les médias: on connaît le scandale de la sous-traitance de tâches des services publics confiée à des emplois dits «de solidarité» dans la commune limitrophe de Carouge. Cette problématique est essentielle pour nous, nous ne pouvons pas faire l'économie de son examen. Il n'est pas question de passer comme chat sur braise sur cette douloureuse et délicate affaire! Nous savons que la conseillère administrative Sandrine Salerno a déjà pris contact avec un certain nombre de partenaires sociaux pour faire la lumière là-dessus et clarifier la position de la Ville de Genève, mais il est évident qu'il s'agit d'une question fondamentale que nous devons à tout prix traiter dans les plus brefs délais – aussi bien à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse qu'à celle des finances.

Il est donc de la plus grande importance que nous renvoyions le projet de budget 2014 ce soir même dans les commissions, afin que les conseillères et conseillers municipaux puissent faire leur travail – ce qui ne pourrait être le cas si, par malheur, une majorité se dessinait pour renvoyer l'examen de ce document aux calendes grecques. Nous n'avons absolument pas le droit de faillir à notre mission, car elle nous a été confiée par le peuple et nous en sommes responsables

devant lui. Ce serait un déni de démocratie que de refuser de procéder simplement à cet acte essentiel du Conseil municipal qu'est l'étude, puis le vote ultérieur du budget.

Je terminerai en ouvrant une parenthèse que je refermerai relativement vite. Celles et ceux qui, aujourd'hui, veulent s'offrir une éphémère et illusoire célébrité en jouant au père fouettard vis-à-vis du Conseil administratif se livrent – de mon point de vue – à une très mauvaise manœuvre de nature politicienne et électoraliste qui ne devrait pas être, dans cette enceinte. De ce fait, je souhaite avec beaucoup de vigueur que les électrices et les électeurs de ce canton en prennent la mesure et sanctionnent comme il se doit ceux qui veulent faire un déni de démocratie et un joli coup politique – mais un coup absolument inacceptable – en n'envoyant pas au plus vite ce projet de budget en commission des finances et dans les commissions spécialisées.

Cette parenthèse étant refermée aussi vite qu'elle a été ouverte, je souhaite vraiment – je fais un appel à votre responsabilité et à votre civisme, Mesdames et Messieurs – que cet avant-projet de budget 2014 soit renvoyé au plus vite en commission des finances et dans les commissions spécialisées.

M^{me} Maria Casares (HP). Je prends la parole en tant qu'indépendante qui défend des valeurs et des idées socialistes. Je livrerai donc ici quelques idées que je qualifierais de profondes – mais que d'autres jugeront peut-être légères...

Etudier le projet de budget dans ses détails et décider s'il faut accepter un déficit ou non est la tâche des commissions spécialisées et de celle des finances, qui doivent se prononcer à ce sujet et faire des choix.

J'ai entendu le Mouvement citoyens genevois, l'Union démocratique du centre et le Parti libéral-radical – peut-être aussi le Parti démocrate-chrétien mais, comme j'ai des doutes là-dessus, je mets ici un point d'interrogation – parler de management, de rentabilité. Je tiens à dénoncer une tendance manifeste depuis dix ou quinze ans, laquelle consiste à vouloir gérer les pouvoirs publics et la municipalité comme si c'étaient des entreprises qui doivent à tout prix être rentables et faire des bénéfices, à l'instar des sociétés anonymes ou privées. Pour ma part, je m'oppose catégoriquement à cette position et je la combattrai avec force et conviction.

Je tiens à dire que les municipalités et les pouvoirs publics en général – dont notre municipalité en particulier, qui est quand même à majorité de gauche, même si c'est une majorité relative – doivent prendre leurs responsabilités. La Ville doit prendre position et assumer des choix, voire éventuellement faire des coupes budgétaires – si telle est la volonté de la droite.

Le budget 2014 sera celui du Conseil municipal, j'insiste là-dessus. Le Conseil administratif nous fait une proposition que les conseillers municipaux valident en fonction de leurs orientations politiques respectives. Il n'appartient pas au seul Conseil administratif de définir des lignes de force, mais également au Conseil municipal d'inscrire ses volontés dans le budget. Je rappelle que ce débat est le moment le plus important pour notre parlement!

Je conclurai par le questionnaire suivant. M. Bertinat a proposé tout à l'heure de renvoyer le projet de budget 2014 au Conseil administratif pour qu'il nous présente une copie révisée au mois de novembre. Sauf erreur, les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat seront alors passées et certains, ici, n'auront plus à assumer les choix faits en commission... De quoi la droite a-t-elle peur? Que craignent les populistes? Que les journalistes s'emparent des propositions émises en commission pour les dénoncer en pleine campagne électorale?

Je m'arrêterai là. Je reste avec cette réflexion en l'air, sans donner de réponse. Mais j'aimerais que le projet de budget 2014 soit renvoyé en commission le plus rapidement possible, afin que nous puissions réellement faire des choix et voir quelle est la politique de chaque parti présent dans cette enceinte.

Le président. Merci, Madame Casares. Si vous êtes en l'air, atterrissez avec douceur...

M. Christo Ivanov (UDC). J'aimerais revenir sur l'augmentation de la dette à hauteur de 200 millions de francs, tout de même problématique en période de basse conjoncture. En effet, nous allons reporter la dette – qu'elle soit municipale ou cantonale – sur nos enfants. Sur le plan cantonal, on en est quasiment à 15 milliards de francs de dette; en Ville, la dette atteint plus de 1,6 milliard de francs. Et on n'a pas fini de boucher les trous des caisses de pension!

La réforme de la fiscalité des entreprises prévue par David Hiler, avec un taux d'imposition unique à 13% – qui sera inférieur de 1% au taux pratiqué par les Vaudois, par exemple – représentera un manque à gagner d'environ 50 millions de francs pour la Ville de Genève. Et cela, sans parler encore de la réforme de la taxe professionnelle!

Je m'étonne que, dans ce projet de budget 2014, le Conseil administratif n'ait pas pris la mesure de ce qui nous attend au cours des deux ou trois années à venir et qu'il n'ait pas anticipé. En politique, il faut prévoir et agir!

Le montant des investissements passant de 110 millions de francs votés l'an dernier à 130 millions de francs n'est pas un problème en soi, car il est excellent d'investir en période où les taux d'intérêts sont bas. Néanmoins, on observe que

cela aura pour corollaire une augmentation des charges de 2,6%, l'inflation étant de 0%. On peut rehausser les investissements à 130 millions de francs sans problème, mais pas augmenter les charges! Elles auraient donc dû être maîtrisées à 0% d'augmentation.

Ce qui est prévu dans le projet de budget 2014 est purement et simplement inadmissible! Comment voulez-vous que la commission des finances puisse influencer sur cette problématique, Mesdames et Messieurs? Le Conseil administratif l'obligera-t-il à opérer des coupes linéaires? Notre refus d'entrer en matière était uniquement dû au fait que l'exécutif n'a pas eu le courage de faire les arbitrages nécessaires. L'Union démocratique du centre se battra pour un budget équilibré, afin d'être en conformité avec la LAC.

M. Alberto Velasco (S). Les intervenants précédents ayant assez longuement évoqué la question du renvoi en commission de ce projet de budget 2014, il me semble inutile d'insister sur ce point.

Pour ma part, j'aimerais revenir sur la problématique de la baisse d'impôts évoquée par M. Pattaroni. C'est un thème récurrent, aussi bien au Canton qu'à la Ville. Vous avez eu raison de dire que le peuple a voté cette baisse d'impôts, Monsieur Pattaroni, car c'est vrai! Je me souviens très bien de cette votation, c'était en 2009 et on a diminué les impôts de 12%. Mais on n'a jamais dit au peuple qu'en acceptant cette mesure fiscale il devrait ensuite attendre huit heures aux urgences de l'hôpital! Qu'il y aurait des classes de près de 40 élèves! On ne lui a jamais dit cela, au peuple! Si tel avait été le cas, il aurait peut-être réfléchi, avant de vouloir réduire les impôts! Voilà où est le problème!

Cette mesure se basait sur la théorie du fameux économiste Laffer, plus précisément sur la courbe qui porte son nom et qui tend à démontrer que «trop d'impôt tue l'impôt». Vous qui êtes mathématicien, Monsieur Pattaroni, vous vous y connaissez en courbes de ce genre! M. Laffer prétendait donc que, plus on diminue les impôts, plus les revenus de l'Etat augmentent. Malheureusement, la pratique et l'histoire ont démontré que cette théorie était fautive. Le monde entier en connaît aujourd'hui les conséquences: tous les Etats se retrouvent avec des revenus exsangues, car la redistribution par la fiscalité ne fonctionne plus. Par conséquent, l'économie, qui dépend largement, à hauteur de près de 40% du PIB, des investissements de l'Etat, n'est plus convenablement alimentée. C'est très problématique!

Monsieur Pattaroni, permettez-moi de vous signaler qu'il n'est pas juste de dire comme vous le faites que le peuple a voté la baisse d'impôts de 2009 et qu'il faut l'assumer. Non! Ce que veut le peuple, c'est continuer à bénéficier de prestations de qualité; or, il est très difficile de les maintenir avec des baisses d'impôts successives, comme cela a été fait au Canton.

J'ajouterai ici un élément fondamental à mes yeux: à Genève, une constitution a été votée récemment. Plusieurs collègues siégeant dans cette enceinte – dont M. Gauthier – faisaient d'ailleurs partie de l'Assemblée constituante. Or, selon la nouvelle Constitution, les communes pourront désormais – sur la base d'un projet de loi qui sera sans doute mis au point par le Conseil d'Etat – faire des réserves. Jusqu'à présent, ce n'était pas possible et elles devaient fonctionner à flux tendu. Voilà qui est extraordinaire!

On sait que le Canton, lui, cumule des réserves sur lesquelles il peut ponctionner des montants dans les périodes difficiles comme aujourd'hui, où la situation économique est instable. Jusqu'à présent, les communes ne pouvaient pas le faire, mais ce sera possible à l'avenir et leur gestion sera grandement facilitée en période de crise.

Dans ce contexte, il est bien beau de dire comme M. Pattaroni que le Conseil administratif doit élaborer son projet de budget en se projetant dans l'avenir – mais à quelle échéance? Les revenus diminueront peut-être au cours des deux ou trois prochaines années, mais ils peuvent aussi augmenter d'ici deux ans. Par conséquent, il est difficile de faire des projections sans savoir sur quelle durée on les étale. Mesdames et Messieurs, je pense qu'un déficit municipal équivalant à 2% du budget total ne justifie pas que nous nous livrions à un tel exercice d'équilibrisme sur la corde de l'avenir.

M^{me} Sandrine Salerno, maire. Mesdames et Messieurs, si les estimations du Conseil administratif sont justes, une majorité se dessine ce soir pour renvoyer le projet de budget 2014 en commission des finances et dans les commissions spécialisées. C'est pour nous une chance, de vous voir opter pour la voie de la raison qui est celle de l'étude du document que nous vous avons fourni. C'est une chance, mais également une opportunité de discuter avec vous sur des thèmes fondamentaux qui structurent l'avenir de notre collectivité publique.

Je pense notamment au thème de la fiscalité. Vous avez été nombreux à déplorer les informations lacunaires ou le manque d'anticipation du Conseil administratif par rapport à certaines thématiques fiscales. Or, vous le savez – mais peut-être pas assez, ce qui me donnera l'occasion de vous le réexpliquer, un exercice passionnant pour moi! – le Conseil administratif s'est positionné à cet égard. Il s'est même parfois fait taper sur les doigts, car il s'avançait trop sur certains enjeux fiscaux pas toujours *stricto sensu* locaux, bien qu'ils aient par la suite des effets tangibles sur notre collectivité.

Parmi les points importants sur lesquels – selon vous – nous n'aurions pas anticipé, figure notamment l'uniformisation d'un taux de fiscalité pour les entreprises que certains situent, à l'instar du Canton, aux alentours de 13%. Sachez que le Conseil administratif s'est déjà positionné sur cet enjeu il y a une année

environ en validant le principe de l'harmonisation fiscale – c'est-à-dire d'un taux de fiscalité identique pour les entreprises. Mais quant à savoir si 13% est le bon taux pour Genève, c'est un autre débat plutôt cantonal, intercantonal et régional, qui concerne les cantons touchés par cette problématique. Le Canton de Genève en est un, mais il n'est pas le seul; citons aussi le canton de Vaud, celui de Zurich bien évidemment, ou encore celui de Bâle, eux aussi fortement impliqués.

Pour le Canton de Genève, une telle mesure représenterait une perte de substance fiscale de près d'un demi-milliard de francs; pour la Ville, cette diminution s'élèverait à 50 millions de francs. Voilà de quoi nous parlons! En l'état, nous ne pourrions pas résorber une perte fiscale aussi importante.

Vous avez évoqué également la suppression de la taxe professionnelle, déplorant peut-être le manque de réactivité du Conseil administratif dans ce dossier. Sachez que votre exécutif est pourtant intimement lié à son évolution: il siège depuis le début dans un groupe de travail sur les réformes fiscales constitué de politiques et de techniciens et piloté par le Conseil d'Etat; or, le Conseil administratif y est particulièrement bien écouté.

L'abolition de la taxe professionnelle durant la législature en cours était un objectif phare. Mais il n'en a rien été, vous l'aurez remarqué, Mesdames et Messieurs! Certains se demandaient quelle perte une telle mesure entraînerait pour la Ville. Elle serait fondamentalement importante, puisque l'on parle à cet égard d'environ 120 millions de francs en moins chaque année.

J'aimerais aborder ici un enjeu sur lequel je ne vous ai pas entendus – mais je suis persuadé qu'il est important pour bon nombre d'entre vous: la péréquation intercommunale. Celle qui prévaut actuellement a été votée il y a trois ans après avoir été négociée par la Ville de Genève. Au niveau de la Constitution, il a été prévu de modifier ce dispositif fiscal, mais la Ville s'y est opposée avec succès, rejointe par l'ensemble des autres communes genevoises. Si ce projet avait passé, il aurait entraîné une perte sèche de 80 millions de francs pour notre collectivité. Ce n'est pas rien!

Un certain projet de loi déposé par le Conseil d'Etat – qui a lui aussi donné lieu à la constitution d'un groupe de travail auquel la Ville participe et où elle négocie – pourrait valider une perte de substance fiscale avoisinant les 120 millions de francs pour notre municipalité, soit autant que la suppression de la taxe professionnelle.

On comprendra que, même si j'en fais moins souvent état au sein de ce plénum que devant la commission des finances, ce sont là autant d'enjeux qui monopolisent depuis plusieurs années l'attention et l'énergie du Conseil administratif, de la Ville dans son ensemble et de l'Association des communes genevoises (ACG). Sans parler des enjeux proprement fédéraux, que la Ville aborde dans le

cadre de sa présence au sein de l'Union des villes suisses (UVS); elle est d'ailleurs représentée dans son comité, où j'ai la chance de siéger.

Il y a encore un dossier fédéral dont vous n'avez pas parlé, Mesdames et Messieurs. Je le mentionne ce soir, mais je pense que nous en discuterons plus largement dans les commissions spécialisées: il s'agit de la réforme de la fiscalité des personnes morales. Au niveau du parlement fédéral, il est question d'un troisième paquet de réformes sur l'imposition des entreprises, qui répond au surnom coquet de «RIE III». Il y a cinq ou six ans, nous avons voté un paquet d'allègement fiscal pour les entreprises. Or, à la clé, un troisième paquet est en discussion auprès des chambres fédérales.

Cela démontre bien que le Conseil administratif ne vit pas sur une planète isolée, insensible aux enjeux fiscaux et financiers du monde qui l'entoure. Au contraire! Dès le départ, Mesdames et Messieurs, votre exécutif a plutôt été proactif dans tous ces dossiers – ce qui ne vous a pas toujours plu! Mais nous nous sommes bien renseignés, nous avons travaillé avec les communes genevoises – une pratique peu courante à Genève – et discuté avec le Conseil d'Etat, osant même traverser la Sarine pour aller à Berne suivre les discussions susceptibles d'avoir un impact sur notre collectivité. Pour tous ces enjeux, sachez que nous sommes représentés dans l'ensemble des groupes de travail existants.

La philosophie du Conseil administratif sur les enjeux fiscaux est assez simple: on peut discuter de tout sans tabou! Tel est l'un des piliers de la démocratie. Cependant, nous devons être particulièrement attentifs à la problématique des recettes fiscales, surtout en période de crise ou de difficultés économiques.

Il est vrai que le peuple a voté une baisse d'impôts en 2009 et que le peuple a toujours raison... Mais cela a entraîné une baisse de revenus importante de quelque 450 millions de francs au niveau du Canton, dont on voit bien aujourd'hui combien il a de la peine à boucler ses budgets et à présenter des comptes équilibrés. Quant à la Ville, elle a subi à cause de cette votation une perte de 46 millions de francs annuels. Et cela, dans une conjoncture assez particulière, puisque nous étions en 2009 au lendemain de l'une des plus grandes crises financières – et, progressivement, économiques – que la planète ait connues.

La doctrine de la Ville est donc assez simple: on peut discuter de tout, on peut simuler des projets de loi en matière de fiscalité, mais il faut être particulièrement prudent. Si nous voulons continuer à offrir les prestations que nous octroyons aujourd'hui aux Genevoises et aux Genevois – elles sont chères au cœur de bon nombre d'entre eux, qu'ils soient de gauche ou de droite – il faut être attentifs à ne pas trop user et abuser du levier de la fiscalité.

Je répondrai à présent à l'intervenant démocrate-chrétien qui disait tout à l'heure que le Conseil administratif pourrait augmenter le centime additionnel.

Cette mesure ne fait pas partie des options que l'exécutif entend proposer – ni même étudier – à ce stade. Et cela, pour deux raisons. Premièrement, Mesdames et Messieurs, vous savez toutes et tous que, si les baisses d'impôts ont plutôt le vent en poupe, ce n'est pas du tout le cas des hausses fiscales; on a bien vu ce qui s'est passé récemment dans la commune de Carouge. Deuxièmement, si nous ne proposons pas de nouvelles prestations publiques, il y a relativement peu de raisons d'augmenter le poids du centime additionnel qui pèse sur nos concitoyennes et concitoyens.

Nous remercions donc celles et ceux qui voudront prendre leurs responsabilités, ce soir, et accepter non seulement d'entrer en matière comme ils l'ont fait tout à l'heure, mais également de renvoyer le projet de budget 2014 à la commission des finances et dans les commissions spécialisées. Je vous remercie de votre attention.

Le président. Il y aura un seul vote pour le renvoi du projet de budget 2014 à la commission des finances et dans les commissions spécialisées, à savoir: la commission des arts et de la culture, la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse, la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, la commission des sports, la commission des travaux et des constructions. Si ce renvoi groupé est refusé, le projet de budget 2014 retournera au Conseil administratif.

Mis aux voix, le renvoi du projet de budget à la commission des finances, qui l'étudiera en collaboration avec les commissions spécialisées, est accepté par 41 oui contre 34 non.

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour la bonne tenue de ce débat. Nous nous retrouverons le 17 septembre, à 17 h, pour les séances ordinaires du Conseil municipal. Bonne soirée et bonne rentrée!

Séance levée à 21 h 25.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	974
2. Communications du bureau du Conseil municipal	974
3. Projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2014 (PR-1035). Suite de la préconsultation	974

Le mémorialiste:
Ramzi Touma